

Association des Musées des Beaux-arts suisses  
Vereinigung Schweizer Kunstmuseen (VSK)  
c/o Kunstmuseum Winterthur  
Postfach 235  
8402 Winterthur

M. Patrice Mugny  
Conseiller administratif  
Responsable du Département de la culture  
Ville de Genève  
Route de Malagnou 17 et 19 Case postale 91211 Genève 17

Winterthur, le 18 mai 2009

**Concerne : Synthèse du rapport final d'audit sur les Musées d'art et d'histoire de Genève  
réalisé par l'entreprise EUROLOGIQUES-conseil sur mandat du Département de la  
culture de la Ville de Genève**

Monsieur le Conseiller administratif,

C'est avec attention que l'Association des Musées des Beaux-arts suisses a pris connaissance de la synthèse du rapport final d'audit concernant les Musées d'art et d'histoire de Genève rendu public le 7 mai 2009. Ce document contient nombre d'affirmations et de propositions qui ont suscité notre inquiétude. En tant que professionnels des musées d'art, nous tenons donc à vous faire part de nos premières réactions et à vous apporter quelques éléments susceptibles de nourrir votre réflexion.

La charte du Conseil international des musées (ICOM), dont nous sommes tous membres, donne pour mission aux musées d'acquérir, préserver et valoriser leurs collections afin de contribuer à la sauvegarde du patrimoine naturel, culturel et scientifique. Un musée doit donc acquérir, conserver, diffuser et exposer les témoignages matériels et immatériels des peuples et de leurs environnements.

Ces tâches manifestent la complexité de la mission des musées, et en particulier une contradiction inhérente à leur démarche : à la fois faire de la recherche et garantir la conservation des collections – travail peu visible de l'extérieur, qui peut être mal perçu comme tendant vers l'« élitisme » – et en même temps présenter le patrimoine au public – travail d'ouverture qui tend vers la démocratisation de la culture. C'est la gestion de ces tâches contradictoires qui fait l'identité d'un musée.

Or le rapport de synthèse met de façon écrasante l'accent sur le public :

« La question centrale est d'abord celle des publics des musées » (p.22)

« les citoyens d'abord (sans discrimination, comme actuellement) » (p. 26)

« à qui s'adressent ces collections aseptisées d'un autre temps, étalées à longueur de mornes galeries ? » (p. 16)

Les MAHs ont échoué « à devenir un point de convergence naturel de la population sur le pôle d'attraction pourtant privilégié de la vieille ville » (p. 17)

Ces affirmations véhiculent l'idée fautive qu'un musée serait essentiellement un centre d'expositions et d'animations, détaché des obligations liées à la gestion de ses collections, et que celles-ci seraient mineures par rapport à l'organisation d'événements « tout-public ». Il faut rappeler que le travail prioritaire de nos musées, c'est la constitution de notre mémoire collective. Au centre d'un musée ne se trouve pas le public, mais le patrimoine rassemblé par la communauté qui le possède, le conserve et le promeut. Ce patrimoine, dans chaque domaine, constitue la mémoire collective de la communauté concernée et l'autorité politique en a la responsabilité.

Seuls les musées publics (qu'ils soient communaux, cantonaux, fédéraux, privés ou qu'il s'agisse d'institutions mixtes de type fondation) sont en mesure de garantir la conservation et la promotion de cette mémoire collective à long terme. Il s'agit d'une charge lourde, hautement spécialisée et coûteuse. La conservation des collections constitue la « face cachée » des musées. Elle nécessite des recherches et des travaux de restauration, et aboutit à des publications scientifiques. Elle a une importance primordiale, car elle a pour but de transmettre aux générations futures le patrimoine du passé. Dans ce contexte, la proposition des auteurs du rapport de « mettre en place une Artothèque [...] qui permettrait [...] à des particuliers de bénéficier des collections [...] dans leur vie quotidienne » (p. 27) nous apparaît comme très inquiétante, dans la mesure où une pratique de prêts d'œuvre à des privés qui ne peuvent pas garantir les conditions de sécurité et de conservation nécessaires mettrait en péril la sauvegarde de ce patrimoine.

Par ailleurs, un musée n'a pas vocation à être une entreprise économiquement et directement rentable. En consultation et en partenariat avec ses organismes de tutelle, il établit une politique d'exposition qui ne peut ni plaire à tout le monde, ni suivre « la mode », ni toujours mettre au centre l'intérêt du public du moment. Certains sujets en effet sont plus « porteurs » et susceptibles d'attirer un public nombreux, d'autres plus ingrats mais non moins importants. Une exposition constitue souvent une opportunité de mener des recherches plus approfondies sur certains ensembles de la collection du musée et de faire connaître un patrimoine peu connu du large public. Inévitablement, ces expositions ne produiront pas forcément les effets escomptés en termes de nombre de visiteurs, mais se révéleront néanmoins capitales pour améliorer la compréhension du passé et du présent de la cité, d'un groupe social, d'un mouvement artistique contemporain,

etc.

Un musée conserve dans ses collections des œuvres et des objets divers qui font partie du patrimoine de la communauté. Tous ces objets ne peuvent pas être immédiatement « séduisants » ou intéresser l'ensemble du public. Dans la part de ses activités qui concernent la conservation, un musée s'apparente à une bibliothèque ou à une archive. On imagine difficilement une bibliothèque contrainte de n'acheter que des livres qui « plaisent » à tout le monde ou une archive limitée à la conservation de documents « tout-public » ; dans le domaine des expositions et des acquisitions, les conservateurs aussi peuvent être appelés à prendre des décisions impopulaires, mais qui visent la sauvegarde et l'étude du patrimoine à long terme. Soumettre leurs décisions à l'agrément du « Tout-public » signifierait la fin du musée en tant qu'institution intellectuellement crédible.

Nous déplorons aussi les jugements de valeur portés dans le rapport sur les collections des Musées d'art et d'histoire, qui nous paraissent empreints à la fois de désinvolture et d'ignorance :

« Les collections très sélectives, comme la muséographie académique de « mise en valeur », ne livrent en effet qu'une vision extrêmement anecdotique et aseptisée des sociétés qu'ils prétendent illustrer » (p. 10)

« Il n'ya rien de scientifique dans la genèse continue des bases des collections des MAHs »  
« [...] un ensemble pour lequel les opportunités et clauses coercitives de donations et les lubies d'acquisitions ont longtemps tenu lieu de stratégie » (p. 10)

« L'absence de grands chef-d'œuvre universels dans les collections d'art » (p. 18)

« L'œuvre de Conrad Witz conservée par le MAH ne peut être considérée comme pièce de portée universelle au même titre que les grands primitifs européens de son époque et son caractère historiographique du point de vue de l'histoire de l'art reste anecdotique ; un peintre comme F. Hodler est reconnu par des spécialistes et grands amateurs, mais ne connaît pas pour autant la notoriété universelle de ses grands contemporains » (p. 18)

Ces propos superficiels et infondés montrent une grande méconnaissance de la part des auteurs du rapport du contexte et de l'histoire de l'art suisses, et en particulier de l'histoire du développement des collections des musées suisses, qui doivent beaucoup aux initiatives et à la générosité de donateurs privés. Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir l'expertise nécessaire quant à l'appréciation de la qualité de la collection des Musées d'art et d'histoire et de sa place importante dans les collections publiques suisses.

Nous tenons aussi à faire remarquer que l'affirmation selon laquelle « le Musée d'Art et d'Histoire de Genève n'a établi et n'entretient de liens qu'avec une très petite minorité de partenaires [...] du reste du monde » (p. 20) ne reflète pas la réalité. Pour la seule Suisse, plusieurs membres de notre association peuvent témoigner des collaborations importantes qui les ont associés aux MAHs.

Nous regrettons enfin que le rapport ne propose pas de véritables solutions aux problèmes concrets auxquels peuvent être exposés les Musées d'art et d'histoire, et que la présence intempestive de jugements de valeur et de remarques personnelles nuise à sa crédibilité, semant le doute quand à la fiabilité de ses analyses.

À défaut d'avoir accès au texte du rapport complet et à toute l'information nécessaire concernant le fonctionnement des Musées d'art et d'histoire et des structures administratives de la Ville de Genève, l'Association des Musées des Beaux-arts suisses s'abstient volontairement de proposer ici une analyse détaillée de la synthèse du rapport final d'audit. Cependant, il va de soi que nous portons le plus grand intérêt au succès du processus de réforme dont il témoigne. À cet égard, nous nous tenons à votre disposition pour tout conseil ou demande d'information complémentaire.

Nous sommes certains que vous prêterez une oreille attentive à nos arguments et vous présentons, Monsieur le Conseiller administratif, nos sentiments respectueux.

Pour L'Association des Musées des Beaux-arts suisses,  
Dieter Schwarz, Directeur du Musée des Beaux-arts de Winterthur, Président

Aargauer Kunsthau, Aarau  
Kunstmuseum Basel  
Kunstmuseum Bern  
Centre PasquArt, Bienne  
Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds  
Bündner Kunstmuseum, Chur  
Musée d'art et d'histoire, Fribourg  
Kunsthau Glarus  
Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne  
Museo cantonale d'arte, Lugano  
Kunstmuseum Luzern  
Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel  
Kunstmuseum Olten  
Kunstmuseum St. Gallen  
Museum zu Allerheiligen, Schaffhausen  
Musée d'Art du Valais, Sion  
Kunstmuseum Solothurn  
Kunstmuseum Thun  
Kunstmuseum des Kantons Thurgau  
Musée Jenisch, Vevey  
Kunstmuseum Winterthur  
Kunstmuseum Liechtenstein, Vaduz  
Graphische Sammlung der ETH, Zürich  
Kunsthau Zug